

Philippe Dugard, maire-adjoint

Réhabilitation de la rue de Romilly
entre les rues de la marne et Aristide Briand

La municipalité poursuit son programme de rénovation

progressive des voies communale, la réfection du dernier tronçon de la rue de Romilly a démarré mi-mai. La durée du chantier est estimée à 5 mois et selon les conditions climatiques se terminera en Octobre prochain.

Vérifications préliminaires

Une inspection télévisée du collecteur d'assainissement unitaire à été réalisée. Pas d'anomalies importantes à signaler entraînant le remplacement total ou partiel de ce collecteur. Un chemisage par l'intérieur est malgré tout à envisager sur toute la longueur de la voie. Une recherche d'amiante sur les enrobés existants rendue nécessaire depuis la circulaire du 15 Mai 2013 relative à la gestion des risques sanitaires s'est heureusement avérée négative. La conduite d'eau en fonte ductile a été renouvelée par le VEDIF en 2012. Des carottages ont été réalisés pour connaître la nature du sous-sol et la qualité des fondations sous la chaussée. Le plan topographique indiquant les largeurs respectives des trottoirs, de la voirie, leurs longueurs et les cotes de niveaux ont été confiés à la société Géo-vision. Toutes les vérifications préliminaires à un chantier de ce type ont donc été réalisées.

À l'issue d'une consultation élargie, la société EMAA a été retenue comme maître d'œuvre. Elle assure la conception du projet, le dossier d'appel d'offres des entreprises et suivra les travaux jusqu'à la réception finale.

Grandes lignes des travaux

Comme dans tout projet de réhabilitation d'une voirie cette opération va comprendre dans ses grandes lignes :

Réseaux aériens : Les câbles de l'éclairage public, les lignes électriques basse tension, lignes téléphoniques, câbles etc. seront enfouis dans les tranchées sous les trottoirs ou la chaussée. Les raccordements sont prévus enterrés, y compris dans les parties privatives. Les candélabres seront changés par un modèle qui équipe déjà une partie de la ville en harmonie avec le quartier, octoconique de 6,00 m de hauteur recevant une crosse.

Éclairage Public : Nous allons mettre à profit l'opération de la rue de Romilly pour achever le réseau d'éclairage public sur la rue des Acacias entre le boulevard Pasteur et la rue de Romilly. Le Matériel choisi sera différent et identique à celui

installé sur la commune du Mesnil-le-Roi place du haut de la Girouette. - Mâts courbe hauteur 7,00 m

Trottoirs : Ils seront revêtus d'enrobés de couleur rouge et seront élargis en fonction des possibilités. Les bateaux d'accès aux garages seront réalisés sur le modèle de ceux de la rue Pasteur à savoir bordés par une double rangée en pavés 10 x 10.

Chaussée : Elle sera requalifiée en fonction de la nature et l'état des fondations actuelles par un "décaissement" d'épaisseur à définir. La couche de roulement sera en enrobé noir.

Circulation : La rue de Romilly sera mise en sens unique entre la rue de la Marne et la rue des Acacias. Vous trouverez sur le document joint la proposition du plan de circulation présenté à plusieurs représentants de riverains. Le stop de l'intersection Romilly / Repos sera déplacé sur la rue de Romilly pour couper la vitesse sur cette longue ligne droite.

Stationnement : Des marquages au sol en nombre maximum seront à définir à la fin du chantier du côté droit pour le 1^{er} tronçon et en alternance entre Repos et Aristide Briand. Ils devront permettre la sortie sans difficultés des garages situés en zones privatives. La mise en zone bleue avec vignettes pour les riverains est envisagée.

Pour toutes questions et remarques, les services techniques de la ville restent à votre disposition.

<p>La réhabilitation de cette voie importante de notre commune (5000 véhicules/jour) entraînera nécessairement des désagréments dans votre vie quotidienne mais nous comptons sur votre compréhension car l'objectif final est d'offrir aux mesnilois, un cadre plus sécurisé et plus agréable.</p>
